

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024

Publié le 08/04/2024



ID: 074-267410249-20240325-CCAS24004-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE THÔNES

SÉANCE DU 25 MARS 2024

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq du mois de mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué en Séance Officielle à seize heures trente, s'est réuni en lieu ordinaire, sous la présidence de Mme Michèle FAVRE D'ANNE, Vice-Présidente.

<u>Étaient présents</u>: M. Michel BIBOLLET, Mme Michèle DUCROT, M. Jean-Marc GROFF, Mmes Nelly MIQUET-SAGE, Madeleine PALACIOS, Muriel PERILLAT dit LEGROS, M. Frédéric VAILLANT, Mme Brigitte VULLIET, Administrateurs.

Étaient absents : M. Pierre BIBOLLET, Président.

Mme Joëlle TIBURZIO, Administratrice.

Date de convocation :

12 mars 2024

Administrateurs en exercice :

11

Présents et représenté :

9

Mme Muriel PERILLAT dit LEGROS, Administratrice, désignée par le Conseil, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'elle déclare accepter.

--==00000==--

N° 2024/004 - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - EXERCICE 2024

Le Conseil d'Administration examine les demandes d'aides financières des associations et organismes, toutes les demandes issues d'organismes sociaux étant désormais attachées au budget du Centre Communal d'Action Sociale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré, Par vote à main levée, à l'unanimité,

- OCTROIE les subventions suivantes pour l'année 2024 :

- SECOURS POPULAIRE

4 520 €

- MAM - BABYCHOUS - THONES

1 600 €

- ESPACE FAMILLE

300 €

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 4 avril 2023

POUR COPIE CONFORME

Le Maire-Président

La secrétaire de séance

Pierre BIBOLLET

Muriel PERILLAT DIT LEGROS

Envoyé en préfecture le 08/04/2024

Reçu en préfecture le 08/04/2024 52 LO

ID: 074-267410249-20240325-CCAS24004-DE

LE MAIRE-PRÉSIDENT CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE - 8 AVR. 2024 ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE - 8 AVR. 2024 .

THÔNES, le

Le Maire-Président,

Pierre BIBOLLET